

CATÉGORIE B

DU PERMIS DE CONDUIRE

• LES ENJEUX DE LA FORMATION :

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

• DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du Code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

LA FORMATION THÉORIQUE

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés en agence par un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. **L'entraînement au Code** peut se faire **soit dans l'une de nos agences** via nos **box multimédias**, via l'un de nos **moniteurs ou à distance** via nos cours et tests de Code en ligne. La formation théorique ne concerne que les élèves qui n'ont pas encore le Code ou dont le Code n'est plus valable.

Une fois le **niveau requis atteint**, nous vous **proposerons une date d'examen théorique**.

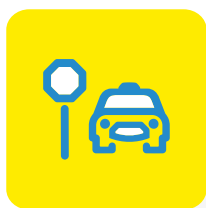
LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. **Les 4 compétences et compétences associés du programme de formation doivent être acquises en fin de formation.**

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroulera, autant que faire se peut, sous le format de l'alternance.

Vous serez amené à **circuler en ville**, en rase **campagne**, sur **autoroute**, de **nuits** (en hiver notamment), **dans différentes conditions de circulation** (trafic faible ou nul, conditions normales et difficiles de circulation), vous apprendrez également à **partager la route avec les autres usagers** et à comprendre et pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Une fois le niveau requis atteint, nous constituerons un mandat nous autorisant à vous réserver, sur la plateforme RDVPermis, **une date d'examen pour votre passage à l'épreuve pratique du permis de conduire.**

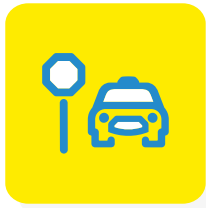


LE PROGRAMME DE FORMATION PRATIQUE

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.	Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Croiser, dépasser et être dépassé	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
Tenir et tourner le volant et maintenir la trajectoire	Adapter l'allure aux situations	Passer des virages et conduire en déclivité	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
Démarrer et s'arrêter	Tourner à droite et à gauche en agglomération	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, alerter, secourir
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse)
Utiliser la boîte de vitesses	Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence

ENJEUX - DÉROULEMENT CONDITIONS PASSAGE EXAMEN

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.	Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau	Connaître les règles relatives à la circulation en interfiles de motocyclistes. Savoir en tenir compte	Pratiquer l'écoconduite
Regarder autour de soi et avertir		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...	



LES EXAMENS DE LA CATÉGORIE B

• L'EXAMEN THEORIQUE (ETG OU ÉPREUVE DU CODE) :

Vous êtes concerné :

- Si vous **passez le Code pour la première fois** (cas d'un premier permis) ;
- Si votre **Code n'est plus valable**, c'est-à-dire si vous avez passé l'épreuve depuis plus de 5 ans.

BIEN SE PRÉPARER À L'EXAMEN THÉORIQUE

Une bonne préparation à l'examen théorique général est essentielle dans le parcours du permis de conduire. Elle ne consiste pas seulement à mémoriser les règles, mais à comprendre leur utilité, à identifier les situations à risque et à adopter les bons comportements sur la route.

Bien maîtriser le Code de la route permet d'augmenter ses chances de réussite à l'examen, mais aussi de consolider durablement ses connaissances pour la formation pratique et la future vie de conducteur. Ces bases sont indispensables pour mieux anticiper les dangers, respecter la signalisation, comprendre les priorités et prendre les bonnes décisions au volant.

Il est recommandé de s'entraîner régulièrement, d'analyser ses erreurs et de ne se présenter à l'examen que lorsque les résultats aux séries de tests sont suffisamment stables. **Une préparation sérieuse permet également d'éviter que l'enseignant ait à revoir trop longuement les connaissances théoriques pendant les leçons de conduite, afin de consacrer davantage de temps à la mise en pratique.**

Elle permet enfin d'aborder l'épreuve avec plus de confiance, de limiter le stress le jour de l'examen et de poser les bases d'une conduite responsable, autonome et sécuritaire.

ACCUEIL LORS DE L'EXAMEN

Vous serez accueilli dans le centre d'examen que vous aurez choisi ou que notre secrétaire vous aura conseillé. Il vous sera demandé d'arriver 15 minutes avant le début de la session d'examen. L'examen se passera dans une salle d'environ 15 personnes ; il durera environ 30 minutes. Le jour de l'épreuve, nous vous conseillons de vérifier l'adresse du centre et de partir tôt de manière à ne pas vous rajouter un stress supplémentaire en cas d'imprévu.

Avant de rentrer dans la salle d'examen, n'oubliez pas de vous munir de votre convocation ainsi que d'une pièce d'identité en cours de validité le jour de l'examen (Présentable également sous format numérique via FRANCE IDENTITE sous réserves de remplir les conditions). **La liste des pièces éligibles est disponible auprès de votre auto-école CARLY.** Vous serez invité à laisser vos effets personnels dans un casier afin de ne pas les avoir avec vous pendant l'examen. Une tablette vous sera remise, ainsi que des écouteurs. Vous ne pourrez pas utiliser vos propres écouteurs sauf si vous êtes porteurs d'un dispositif médical réservé aux malentendants.

CONSIGNES ET DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

Une fois la tablette mise à votre disposition, vous devrez suivre les consignes.

Pour réussir l'épreuve du Code de la route :

- Vous devrez obtenir une note égale ou supérieure à 35/40 pour obtenir l'examen (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme « juste » lorsque toutes les propositions exactes ont été validées. Il y a toujours au minimum une proposition juste et une proposition fausse ;
- Pour une question, il peut y avoir 2, 3 ou 4 propositions ;
- Vous avez 20 secondes pour répondre à chaque question ;
- Parmi les 40 questions, certaines sont en vidéo, elles ne sont visionnables qu'une seule fois.
- Vous ne pourrez pas vous faire aider pendant l'examen, il est inutile de regarder sur le voisin puisqu'il n'aura pas les mêmes questions que vous.

Vous pourrez connaître le résultat de l'épreuve théorique au plus tôt 24 heures après le passage du test. Le « Code » une fois obtenu est **valable 5 ans**.

• L'ÉPREUVE PRATIQUE :

Pour vous présenter à l'épreuve pratique du permis de conduire, il vous faut avoir réussi l'épreuve du Code et avoir 17 ans que vous ayez choisi la filière traditionnelle ou l'apprentissage anticipé de la conduite.

BIEN SE PRÉPARER À L'EXAMEN PRATIQUE

La réussite de l'épreuve pratique repose sur une conduite sûre, régulière et autonome. Avant de se présenter à l'examen, l'élève doit être capable d'appliquer le Code de la route, d'observer efficacement son environnement, d'anticiper les dangers et d'adapter son allure aux situations rencontrées.

Il doit également savoir communiquer avec les autres usagers, réaliser les contrôles nécessaires, maîtriser son véhicule et effectuer les manœuvres en toute sécurité. Les dernières leçons permettent de consolider les acquis, de corriger les points faibles et de s'habituer aux exigences de l'examen.

Une bonne préparation permet d'aborder l'épreuve avec davantage de confiance, d'augmenter ses chances de réussite et d'éviter, en cas d'échec, d'avoir à repasser l'examen après un délai parfois important. Elle contribue également à poser les bases d'une conduite responsable, autonome et sécuritaire.

ACCUEIL LORS DE L'EXAMEN

L'épreuve pratique du permis de conduire se déroule au centre d'examen dont vous dépendez.

Le jour de l'épreuve, nous vous conseillons de vérifier l'adresse du centre et de partir tôt de manière à ne pas vous rajouter un stress supplémentaire en cas d'imprévu.

Vos documents d'examen sont vérifiés. **N'oubliez pas de vous munir de votre convocation ainsi que d'une pièce d'identité en cours de validité le jour de l'examen** (Présentable également sous format numérique via FRANCE IDENTITE sous réserves de remplir les conditions). **La liste des pièces éligibles est disponible auprès de votre auto-école CARLY. Vous devez vous présenter 30min avant le début de l'épreuve.** Un de nos enseignants sera présent pour vous accompagner. Si vous avez suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, votre attestation de fin de formation initiale est vérifiée pour s'assurer que vous avez respecté la durée minimale d'un an de conduite accompagnée.

CONSIGNES ET DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

D'une durée de 32 minutes, l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert.

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Respect des dispositions du Code de la route ;
- Connaissance du véhicule et capacité à déceler les défauts techniques les plus importants,
- Maîtrise des commandes et de la manipulation du véhicule ;
- Capacité à assurer votre propre sécurité et celles des autres usagers sur tout type de route, à percevoir et anticiper les dangers ;
- Connaissance des notions élémentaires de premiers secours ;
- Degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet ;
- Capacité à conduire en respectant l'environnement et en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers.

Un test de vue peut être réalisé. En cas de test non concluant, l'examineur le signale au service chargé localement des examens du permis de conduire : DDT, DDTM (bureau de l'éducation routière) ou préfecture. Vous devez alors prendre rendez-vous pour passer un contrôle médical auprès d'un médecin agréé.

Le test de conduite, d'une durée minimale de 25 minutes, comporte notamment :

- La vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- La question sur les notions de premiers secours ;
- La réalisation de deux manœuvres différentes : un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière (marche arrière en ligne droite, rangement en créneau ou en épi, demi-tour...).

Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt...).

À l'issue de l'épreuve pratique, l'inspecteur ne communique pas oralement le résultat.

Le candidat peut connaître le résultat l'épreuve pratique au plus tôt le lendemain, après avoir passé l'épreuve, en se connectant sur la plateforme «RDVPermis».

Si vous réussissez l'examen du permis, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis (dans le cas d'un passage d'un premier permis de conduire) et le certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre titre de permis de conduire.

Ce document est valable 4 mois maximum.